

Assainissement collectif

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Exercice 2020

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007. Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site WWW.Services.eaufrance.fr , rubrique « l'Observatoire »

Table des matières

1.	Carac	ctérisation technique du service	3
	1.1.	Présentation du territoire desservi	3
	1.2.	Mode de gestion du service	
	1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0)	4
	1.4.	Nombre d'abonnés	
	1.5.	Volumes facturés	5
	1.6.	Détail des imports et exports d'effluents	5
	1.7.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	5
	1.8.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	
	1.9.	Ouvrages d'épuration des eaux usées	6
	1.10.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)	14
		1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration	
	1.10.	2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration	14
2.	Tarif	ication de l'assainissement et recettes du service	15
	2.1.	Modalités de tarification	15
	2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0)	
	2.3.	Recettes	
3.	Indic	ateurs de performance	
	3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	
	3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)	
	3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3)	
	3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	
	3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)	
	3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)	
4.	Finar	ncement des investissements	
	4.1.	Montants financiers	28
	4.2.	Etat de la dette du service	
	4.3.	Amortissements	
	4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les	20
		ances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux	29
	4.5.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante	
	cours du	ı dernier exercice	
5.	Actic	ons de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	30
	5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)	30
	5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	
6.		eau récapitulatif des indicateurs	

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau ☐ commun ☑ intercon											
• Nom de la collectivité : SAEPA DU I	BRAY SUD										
Nom de l'entité de gestion : assainissement collectif											
• Caractéristiques (commune, EPCI et	type, etc.) : Syndicat Mixte										
• Compétences liées au service :		Oui	Non								
•	Collecte										
Transport ☑ □											
	Dépollution										
	Contrôle de raccordement	\boxtimes									
	Elimination des boues produites	\boxtimes									
et a la demande des proprietaires :	Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	\boxtimes									
	Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses										
Beauvoir-en-Lyons, Bosc-Hyons, Bosur-Andelle, Ernemont-la-Villette, I	rentes au service, secteurs et hameaux des buchevilliers, Brémontier-Merval, Bézanco Ferrières-en-Bray, Gournay-en-Bray, La ndelle, Neuf-Marché, Nolléval, Saint-Pierr	urt, Crois Feuillie,	y-sur-Andelle, Elbeuf- La Haye, Le Héron,								
Existence d'une CCSPL □ Oui □ Non											
• Existence d'un zonage	○ Oui, date d'approbation*: 05 décem	bre 2014 ¹	☐ Non								
• Existence d'un règlement de service	○ Oui, date d'approbation*: 30 novem	bre 2016	☐ Non								

^{*} Approbation en assemblée délibérante ¹ Zonage d'assainissement de l'ancien Syndicat du Bray Sud

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en Délégation par Entreprise privée

Nature du contrat :

Nom du prestataire : VEOLIA Eau
Date de début de contrat : 01/01/2017
Date de fin de contrat initial : 31/12/2029

• Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : 31/12/2029

• Nombre d'avenants et nature des avenants : 0

• Nature exacte de la mission du prestataire : (cf. annexe)

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 11 671 habitants au 31/12/2020 (11 471 au 31/12/2019).

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 5 063 abonnés au 31/12/2020 (4 993 au 31/12/2019).

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2019	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2020	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2020	Nombre total d'abonnés au 31/12/2020	Variation en %
Beauvoir-en-Lyons	93	-	-	93	0,0%
Bézancourt	85	-	-	84	-1,2%
Croisy-sur-Andelle	204	-	-	209	2%
Ferrières-en-Bray	685	-	-	706	3,1%
Gournay-en-Bray	2992	-	-	3005	0,4%
La Feuillie	208	-	-	207	-0,5%
Montroty	99	-	-	99	0,0%
Neuf-Marché	232	-	-	235	1,3%
Nolléval	121	-	-	120	-0,9%
Saint-Pierre-es-Champs	156	-	-	156	0,0%
Vascoeuil	118	-	-	149	26,3%
Total	4 993	-	-	5 063	1,4%

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 5 063.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 62,34 abonnés/km) au 31/12/2020. (63,03 abonnés/km au 31/12/2019).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 2,31 habitants/abonné au 31/12/2020. (2,3 habitants/abonné au 31/12/2019).

1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2019 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2020 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques (1)	-	-	-
Abonnés non domestiques	-	-	-
Total des volumes facturés aux abonnés	467 411	408 779	-12,5%

⁽¹⁾ Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.6. Détail des imports et exports d'effluents



Aucuns imports et exports d'effluents n'ont été effectués.

1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 0 au 31/12/2020 (0 au 31/12/2019).

1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements,
- 81,21 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements, soit un linéaire de collecte total de 81,21 km (79,22 km au 31/12/2019).

0 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 8 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1: STEP DE BEAUVOIR EN LYONS Code Sandre de la station: 037606701000

Some Samure de la Samurent (27/000/01000											
Caractéristiqu	ies générales										
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Disq	ues biolog	giques					
Date de mise en	n service			02/02	2/2018						
Commune d'in	nplantation			Beau	voir-en-L	yons (760	067)				
Lieu-dit				Le B	ourg						
Capacité nomir	nale STEU en E	H ⁽¹⁾		370							
Nombre d'abor	més raccordés			93							
Nombre d'habi	tants raccordés			145							
Débit de référe	nce journalier a	dmissible	en m ³ /j	58							
Prescriptions	de rejet										
		Auto	orisation e	n date du	•••						
Soun	nise à	Déc	laration e	n date du	27/05/201	15					
			milieu réc		Sol						
Milieu récep	Milieu récepteur du rejet Nom du milieu récep					d'infiltra	tion				
Polluant	ntration a rejet (mg		;	et /	ou		Reno	dement (%	(o)		
DE	$8O_5$			et		ou					
DO	CO		125			et		ou			
M	ES		30		Г	et		ou			
NO	GL		90		☐ et ☐ ou						
N					Г	et		ou			
p											
-					L	et		ou			
NI			-		L	et		ou			
P	Pt		-		L	et		ou			
Charges rejeté	es par l'ouvrag	ge									
			Confo	rmité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e	n rendem	ent selon	arrêté	
Date du bilan	Conformité (Oui/Non)	DB	SO_5	DO	CO	M	ES	NO	GL	F	Pt
24h	(Oul/Non)	Conc Rend Conmg/l % mg/l			Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
25/03/2019	Non	8 99 57			99	62	91	64,8	43	9,8	51
			1								

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

STEU N°2 : STEP DE BEZANCOURT Code Sandre de la station : 037609301000

		(ode San	are de la	station:	03/6093	301000							
Caractéristiqu	es générales													
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Disq	ues biolog	giques								
Date de mise er	n service			31/1	2/2005									
Commune d'im	plantation			Béza	ncourt (7	6093)								
Lieu-dit				Le v	illage									
Capacité nomin	nale STEU en E	H ⁽¹⁾		330	330									
Nombre d'abon	nés raccordés			84	84									
Nombre d'habi	tants raccordés			123	123									
Débit de référes	nce journalier a	dmissible	en m ³ /j	50										
Prescriptions of	le rejet													
		Auto	orisation e	n date du										
Soum	nise à	Déc	laration e	n date du	27/11/200)3								
			milieu réc		Sol									
Milieu récep	teur du rejet	• •	milieu réc	•	Infiltı	ation								
D 11		u point de			,			1 (0	//					
Polluant	;/l)		et /	ou ou		Reno	dement (%	(o)						
DB	3O ₅		25			et		ou						
DC	CO		125			et		ou						
MI	ES		30			et		ou						
NO	 GL				☐ et ☐ ou									
NT			15											
			13			et								
p]			-		L	et		ou						
NH	I ₄ ⁺		-		L	et		ou						
P	't		-		L	et		ou						
Charges rejeté	es par l'ouvrag	ge												
			Confo	ormité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e	en rendem	ent selon	arrêté				
Date du bilan	Conformité	DE	$8O_5$	DO	CO	M	ES	NO	GL	I	Pt .			
24h	(Oui/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
30/06/2020	Oui	25	99	43	98	4,8	99	33,02	74	7,79	54			
12/04/2018	Oui	3	99	52	96	8	99	30,07	83	10,1	49			
30/06/2016	Oui	5	100	69	99	20	99	24,81	88	9,55	72			

^{50/06/2016} Oui 5 100 69 99 20 99 24,81 88 9,55 72

(1) EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

STEU N°3 : STEP DE CROISY SUR ANDELLE / VASCOEUIL Code Sandre de la station : 037620101000

Caractéristiques générales														
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Boue	activée a	ération pr	olongée (très faible	charge)					
Date de mise er	n service			2014										
Commune d'im	plantation			Crois	sy-sur-An	delle (762	201)							
Lieu-dit				Le g	Le grand clos									
Capacité nomin	ale STEU en E	H ⁽¹⁾		1483	1483									
Nombre d'abon	nés raccordés			358	358									
Nombre d'habit	tants raccordés			914										
Débit de référer	nce journalier ac	dmissible	en m³/j	228										
Prescriptions of	le rejet													
_		Auto	orisation e	n date du	••••									
Soum	nise à	n date du	01/04/20	11										
			milieu réc			louce de s	urface							
Milieu récep	teur du rejet		milieu réc	_										
Polluant autorisé Concentration au rejet (mg/					;	et /	ou		Reno	dement (%	(ó)			
DB	O_5		25			et		ou						
DC	CO		90			et		ou						
MI	ES		30			et		ou						
NC	GL .		20		et ou									
NT	TK.		15			et		ou						
pl	H		-			et		ou						
NH	${ m I_4}^+$		-			et		ou						
P	't		8,5			et		ou						
Charges rejeté	es par l'ouvrag	ge												
			Confo	rmité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e	en rendem	ent selon	arrêté				
Date du bilan	Conformité	DBO ₅			CO	M	ES	NO	GL	P	Pt .			
24h	(Oui/Non)			Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
28/07/2020	Oui	1,6 99 22		22	60	6,3	96	2,5	97	8,49	5,14			
03/04/2018	Oui	< 3	99	20	96	3,1	98	2,27	97	5,16	38			

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

STEU N°4 : STEP DE GOURNAY EN BRAY Code Sandre de la station : 037631201000

			Joue San	uic uc ia	station:	05/0512	201000							
Caractéristiqu	ies générales													
Filière de traite	ment (cf. annex	te)		Bou	e activée a	ération p	rolongée (très faible	e charge)					
Date de mise e	n service			31/1	2/2004									
Commune d'in	nplantation			Gou	Gournay-en-Bray (76312)									
Lieu-dit				La V	La Ville									
Capacité nomi	nale STEU en E	H ⁽¹⁾		1045	10450									
Nombre d'abor	nnés raccordés			3 71	3 711									
Nombre d'habi	tants raccordés			7 11	7 114									
Débit de référe	nce journalier a	dmissible	en m ³ /j	1 97	5									
Prescriptions	de rejet													
_		X Auto	orisation 6	en date du	12/04/20	19								
Soun	nise à	☐ Déc	laration e	n date du										
			milieu réc											
Milieu récep	oteur du rejet		milieu réc	_	L'Ept	e								
Polluant	autorisé	u point de	- 1		ou		Ren	dement (%	6)					
		g/1)		_					,					
DE	3O ₅		15		L	et		ou						
DO	CO		50		L	et		ou						
M	ES		20		et ou									
No	GL		10		et ou									
N'	ГК		5			et		ou						
p	Н		-			et		ou						
NI	H ₄ ⁺		-			et		ou						
I	Pt		1			et		ou						
Charges rejete	ees par l'ouvra	ge												
			Confo	ormité du	rejet en c	oncentrati	on et/ou e	en rendem	ent selon	arrêté				
Date du bilan	Conformité	DE	$8O_5$	De	CO	M	ES	NO	GL	I	Pt			
24h	(Oui/Non)	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
29/06/2020	Non	1	99	26	97	4	99	4,92	-	1,02	88			
10/04/2018	Oui	3	97	31	93	8,2	94	3,77	95	0,46	94			
17/11/2016	Non	<3	99	32	95	15	96	16	74	043	95			

^{17/11/2016} Non <3 99 32 95 15 96 16 74 043 95

(1) EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

STEU N°5 : STEP DE LA FEUILLIE Code Sandre de la station : 037626301000

Filière de traitement (cf. annexe) Disques biologiques Date de mise en service 02/01/2014 Commune d'implantation La Feuillie (76263) Lieu-dit Le village Capacité nominale STEU en EH (1) Nombre d'abonnés raccordés 207 Nombre d'habitants raccordés 1318 Débit de référence journalier admissible en m³/j 168 Prescriptions de rejet Soumise à Autorisation en date du Déclaration en date du 04/06/2007 Milieu récepteur du rejet Nom du milieu récepteur Nom du milieu récepteur PUITS FILTRANT Polluant autorisé Concentration au point de rejet (mg/l) DEO 125 et ou MES 30 et ou NGL 25 et ou NTK 15 et ou NTK 15 et ou et ou NTK NTK 15 et ou NTK NTK NTK NTK NTK NTK NTK NT						
Date de mise en service O2/01/2014						
Lieu-dit Le village Capacité nominale STEU en EH (¹) 1100 Nombre d'abonnés raccordés 207 Nombre d'habitants raccordés 1318 Débit de référence journalier admissible en m³/j 168 Prescriptions de rejet Soumise à Autorisation en date du Déclaration en date du 04/06/2007 Milieu récepteur du rejet Nom du milieu récepteur PUITS FILTRANT Polluant autorisé rejet (mg/l) et / ou Render rejet (mg/l) DECO 125 et ou MES 30 et ou NGL 25 et ou NTK 15 et ou et ou PH - et ou PH						
Lieu-dit Le village Capacité nominale STEU en EH (1) 1100 Nombre d'abonnés raccordés 207 Nombre d'habitants raccordés 1318 Débit de référence journalier admissible en m³/j 168 Prescriptions de rejet Soumise à Autorisation en date du Déclaration en date du 04/06/2007 Milieu récepteur du rejet Nom du milieu récepteur Nom du milieu récepteur PUITS FILTRANT Polluant autorisé Concentration au point de rejet (mg/l) et / ou Render rejet (mg/l) DEO 125 et ou MES 30 et ou NGL 25 et ou NTK 15 et ou PH - et ou						
Capacité nominale STEU en EH (1) Nombre d'abonnés raccordés 207 Nombre d'habitants raccordés 1318 Débit de référence journalier admissible en m³/j Prescriptions de rejet Soumise à Autorisation en date du Déclaration en date du 04/06/2007 Milieu récepteur du rejet Nom du milieu récepteur Polluant autorisé Concentration au point de rejet (mg/l) DEO 125 DEO MES 30 Et ou NGL NGL 25 Et ou NTK 15 Et ou PH - Et ou						
Nombre d'abonnés raccordés Nombre d'habitants raccordés Débit de référence journalier admissible en m³/j Prescriptions de rejet Soumise à Déclaration en date du Déclaration en date du 04/06/2007 Type de milieu récepteur Nom du milieu récepteur PUITS FILTRANT Polluant autorisé Concentration au point de rejet (mg/l) DBOs 25 et ou MES 30 et ou NGL NGL 25 et ou NTK 15 et ou PH - et ou Render						
Nombre d'habitants raccordés 1318 Débit de référence journalier admissible en m³/j 168 Prescriptions de rejet Soumise à Autorisation en date du ☑ Déclaration en date du 04/06/2007 Milieu récepteur du rejet Sol Nom du milieu récepteur PUITS FILTRANT Polluant autorisé Concentration au point de rejet (mg/l) et / ou Render DBOs 25 et ou ou MES 30 et ou ou NGL 25 et ou ou NTK 15 et ou ou pH - et ou						
Débit de référence journalier admissible en m³/j Prescriptions de rejet Soumise à ☐ Autorisation en date du ☑ Déclaration en date du 04/06/2007 Milieu récepteur du rejet Sol Nom du milieu récepteur PUITS FILTRANT Polluant autorisé Concentration au point de rejet (mg/l) et / ou Render DBO₃ 25 ☐ et ☐ ou MES 30 ☐ et ☐ ou NGL 25 ☐ et ☐ ou NTK 15 ☐ et ☐ ou pH - ☐ et ☐ ou						
Prescriptions de rejet Soumise à						
Soumise à ☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du 04/06/2007 Type de milieu récepteur Nom du milieu récepteur PUITS FILTRANT Polluant autorisé Concentration au point de rejet (mg/l) DBO ₅ 25 ☐ et ☐ ou DCO 125 ☐ et ☐ ou MES 30 ☐ et ☐ ou NGL 25 ☐ et ☐ ou NTK 15 ☐ et ☐ ou PH - ☐ et ☐ ou						
Soumise à Déclaration en date du 04/06/2007 Type de milieu récepteur Nom du milieu récepteur PUITS FILTRANT Polluant autorisé Concentration au point de rejet (mg/l) DBOs 25 et ou MES 30 et ou NGL 25 et ou NGL 25 et ou NGL 25 et ou NGL 25 et ou NTK 15 et ou PH - et ou						
Déclaration en date du 04/06/2007 Type de milieu récepteur Sol Nom du milieu récepteur PUITS FILTRANT						
Milieu récepteur du rejet Type de milieu récepteur Nom du milieu récepteur PUITS FILTRANT Concentration au point de rejet (mg/l) DBO ₅ 25 et ou MES 30 et ou NGL NGL 25 et ou NTK 15 et ou PUITS FILTRANT Render Render Render Render Render 1 ou PUITS FILTRANT						
Milieu récepteur du rejet Nom du milieu récepteur PUITS FILTRANT Polluant autorisé Concentration au point de rejet (mg/l) DBO5 25 et ou DCO 125 et ou MES 30 et ou NGL NGL 25 et ou NTK 15 et ou PUITS FILTRANT Render Render Render Render PUITS FILTRANT Polluant autorisé et / ou Render Render Render Ou DES 125 et ou Ou NTK 15 et ou PH - et ou						
Polluant autorisé Concentration au point de rejet (mg/l) et / ou Render DBO₅ 25 et ou ou DCO 125 et ou ou MES 30 et ou ou NGL 25 et ou ou NTK 15 et ou ou pH - et ou ou	eur PUITS FILTRANT					
DBO ₅ 25	. (0.	/\`				
DCO 125 et ou MES 30 et ou NGL 25 et ou NTK 15 et ou pH - et ou	lement (%	0)				
MES 30						
NGL 25 et ou NTK 15 et ou pH - et ou						
NTK 15						
NTK 15 et ou pH - et ou						
pH et _ ou						
NH ₄ ⁺ - et ou						
Ptetou						
Charges rejetées par l'ouvrage						
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon ar	arrêté					
Date du bilan Conformité DBO ₅ DCO MES NGL	P	Pt				
	Conc mg/l	Rend %				
15/04/2019 Non 16 94 89 85 34 82 42,26 44	11	11				
21/11/2017 Non 21 83 102 76 35 81 23,44 -	8,39	7				

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

STEU N°6: LAGUNAGE DE MONTROTY Code Sandre de la station: 037645001000

		`	cue sun	are ae ra	button	. 05 / 0 15	00100							
Caractéristiqu	es générales													
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Lagu	ınage aéı	é								
Date de mise en	n service			31/1	2/2000									
Commune d'im	plantation			Mon	troty (76	450)								
Lieu-dit				Folle	Folleville									
Capacité nomin	ale STEU en E	H ⁽¹⁾		470	470									
Nombre d'abor	nés raccordés			99	99									
Nombre d'habi	tants raccordés			197	197									
Débit de référe	nce journalier a	dmissible	en m³/j	70										
Prescriptions of	le rejet													
		Auto	orisation e	n date du	l									
Soun	ı date du		001											
			milieu réc		Sol	.01								
Milieu récep	teur du rejet		milieu réc	_										
				•	<u> </u>									
Polluant autorisé Concentration au r rejet (mg/l)						et /	ou		Reno	dement (%	6)			
DB			et		ou									
DC	CO		125			et		ou						
M	ES		35			et		ou						
NO			-		et Ou									
N	TK		15			et	<u>_</u>	ou						
[p]						et		ou						
NH						et et		ou						
P														
			-			et		ou						
Charges rejeté	es par l'ouvraș	ge	- C - C	1	• ,			1	. 1	2.7				
D (1.17	C C ://	DD				concentrati		I .		I				
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	DB			CO .		ES		GL D		Pt D. 1			
	(-:)			Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
29/06/2020	Non			136	87	35	95	38,12	80	8,06	37			
17/04/2018	Oui	11	97	91	90	12	97	71,8	58	9,94	27			
18/08/2015	Oni	<3	99	25	96	2	99	21 23	65	9.01	0			

^{18/08/2015 |} Oui | <3 | 99 | 25 | 96 | 2 | 99 | 21,23 | 65 | 9,01 | 0 |

(1) EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

STEU N°7: STEP DE NEUF MARCHE Code Sandre de la station: 030000176463

Code Sandre de la station : 0300001/6463														
Caractéristiqu	es générales													
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Boue	e activée a	ération p	rolongée (très faible	e charge)					
Date de mise er	n service			01/04	4/2013									
Commune d'im	plantation			Neuf	Marché ((76463)								
Lieu-dit				Le B	Le Bourg									
Capacité nomin	nale STEU en E	H ⁽¹⁾		1 200	1 200									
Nombre d'abon	nés raccordés			388	388									
Nombre d'habi	tants raccordés			1409	1409									
Débit de référe	nce journalier ac	dmissible	en m ³ /j	283										
Prescriptions of	le rejet													
		Auto	orisation e	n date du										
Soum	nse à	Déc	laration e	n date du	08/03/201	0								
1		Type de	milieu réc	epteur	Riviè	re								
Milieu récep	teur du rejet	Nom du	milieu réc	epteur	Epte									
Polluant autorisé Concentration au prejet (mg/l)					•	et /	ou ou		Reno	dement (%	%)			
DB	SO_5		25			et		ou						
DC	CO		90			et		ou						
MI	ES		30		et ou									
NO	GL		15		et ou									
NT	ΓK		10		☐ et ☐ ou									
p]	<u></u> Н		_		Г	et		ou						
NH			_		Г	 et		ou						
P			2			et		ou						
Charges rejeté		76												
Charges rejete	es pai i ouviaç		Confo	ormité du	rejet en co	oncentrati	on et/ou e	en rendem	ent selon	arrêté				
Date du bilan Conformité DBO ₅					CO	ı	ES	I	3L	I.	Pt			
24h (Oui/Non) Conc Rend (Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %					
25/04/2018	Non	< 3	99	20	98	2,6	99	17,09	90	0,11	99			
30/06/2016	Oui	4	99	21	95	5,1	99	11,7	89	0,2	99			
04/04/2013	Oui	5	99	58	94	12	97	87	34	11,1	22			

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

STEU N°8 : STEP DE NOLLEVAL Code Sandre de la station : 037646901000

Caractéristiques générales											
Filière de traite	ment (cf. annex	e)		Biod	isque						
Date de mise en	n service			16/12	2/2020						
Commune d'in	plantation			Nollé	éval (7646	59)					
Lieu-dit				Mon	tagny						
Capacité nomir	nale STEU en E	H ⁽¹⁾		310							
Nombre d'abor	més raccordés			120							
Nombre d'habi				451							
Débit de référe	nce journalier ac	dmissible	en m ³ /j	46,5							
Prescriptions of	de rejet										
Soun	eigo à	Auto	orisation e	n date du	l						
Soun	iise a	M Déc	laration e	n date du	23/11/201	18					
3 4'1' /	epteur	Eau d	louce de s	urface							
Milieu recep	oteur du rejet	Nom du	milieu réc	epteur	L'And	L'Andelle					
Polluant	Conce	ntration a rejet (mg		;	et /	ou		Reno	dement (%	6)	
DBO ₅ 30						et		ou		70	
DO	CO		125			et		ou		70	
M	ES		35			et		ou		80	
NO	GL					et		ou			
N	ΓK		40			et		ou			
p.	H					et		ou			
NI			25			et	ou				
P	Pt					et		ou			
Charges rejeté	ées par l'ouvrag	ge									
			Confo	ormité du	rejet en co	oncentrati	on et/ou e	n rendem	ent selon	arrêté	
Date du bilan	Conformité	DB	3O ₅	DO	CO	M	ES	NO	GL	F	Pt
24h	(Oui/Non)	Conc Rend Conc mg/l % mg/l			Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
28/07/2020	Oui	1,6	99	40	97	2,1	99	31	66	5,28	49

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.10.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2019 en tMS (1)	Exercice 2020 en tMS (1)
STEP DE BEAUVOIR EN LYONS (Code Sandre : 037606701000)	0	2
STEP DE BEZANCOURT (Code Sandre : 037609301000)	0	2
STEP DE CROISY SUR ANDELLE / VASCOEUIL (Code Sandre : 037620101000)	13,4	8,4
STEP DE GOURNAY EN BRAY (Code Sandre : 037631201000)	61,2	206,3
STEP DE LA FEUILLIE (Code Sandre : 037626301000)	0	0
LAGUNAGE DE MONTROTY (Code Sandre : 037645001000)	130	0
STEP DE NEUF-MARCHE (Code Sandre : 030000176463)	0	0
STEP DE NOLLEVAL (Code Sandre : 037646901000)	0	0
Total des boues produites	204,6	218,7

⁽¹⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

1.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2019 en tMS (1)	Exercice 2020 en tMS (1)
STEP DE BEAUVOIR EN LYONS (Code Sandre : 037606701000)	0	2
STEP DE BEZANCOURT (Code Sandre : 037609301000)	0	2
STEP DE CROISY SUR ANDELLE (Code Sandre : 037620101000)	13,4	8,4
STEP DE GOURNAY EN BRAY (Code Sandre : 037631201000)	61,2	206,3
STEP DE LA FEUILLIE (Code Sandre : 037626301000)	0	0
LAGUNAGE DE MONTROTY (Code Sandre : 037645001000)	130	0
STEP DE NEUF-MARCHE (Code Sandre : 030000176463)	0	0
STEP DE NOLLEVAL (Code Sandre : 037646901000)	0	0
Total des boues évacuées	204,6	218,7

⁽¹⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

2. <u>Tarification de l'assainissement et recettes du</u> <u>service</u>

2.1. Modalités de tarification

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2020 et 01/01/2021 sont les suivants :

	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021
Frais d'accès au service:		
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) ⁽¹⁾	2000 €	2000 €
Participation aux frais de branchement		

⁽¹⁾ Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

l			Au 01/	01/2020	
Tarifs		Bray-Sud	Gournay- Ferrières	Neuf- Marché Saint-Pierre	La Haye
	Part de la colle	ctivité			
Part fixe (€ HT	/an)				
	Abonnement (1)		0	€	
Part proportion	nelle (€ HT/m³)				
	Prix au m³ de 0 à 200 m³	1,1155 €/m³	0,8751 €/m³	1,2285 €/m³	1,3572 €/m³
	Prix au m³ au-delà de 200 m³	1,1945 €/m³	1,1941 €/m³	1,2285 €/m³	1,3572 €/m³
	Part du délégataire (en cas de dél	égation de serv	vice public)		
Part fixe (€ HT	/an)				
	Abonnement (1)		21,4	46 €	
Part proportion	nelle (€ HT/m³)				
	Prix au m³		1,053:	5 €/m³	
	Taxes et redev	ances			
Taxes					
	Taux de TVA (2)		10	%	
Redevances					
	Modernisation des réseaux de collecte		0,1850	0 €/m³	

			Au 01/	01/2021	
Tarifs		Bray-Sud	Gournay- Ferrières	Neuf- Marché Saint-Pierre	La Haye
	Part de la colle	ctivité			
Part fixe (€ HT/a	an)				
	Abonnement (1)		0	€	
Part proportionn	elle (€ HT/m³)				
	Prix au m³ de 0 à 200 m³			1,1250 €/m³	
	Prix au m³ au-delà de 200 m³	1,2060 €/m³	1,2060 €/m³	1,2060 €/m³	1,2060 €/m³
	Part du délégataire (en cas de dél	légation de serv	vice public)		
Part fixe (€ HT/a	an)				
	Abonnement (1)		22,	12 €	
Part proportionn	elle (€ HT/m³)				
	Prix au m³		1,062	2 €/m³	
	Taxes et redev	ances			
Taxes					
	Taux de TVA (2)		10	%	
Redevances					
	Modernisation des réseaux de collecte		0,185	0 €/m³	

 $^{^{(1)}}$ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m^3 .

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 30/11/2016 effective à compter du 19/12/2016 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- Délibération du 25/03/2016 effective à compter du 14/04/2016 fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement.

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2020 et au 01/01/2021 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE ($120~\text{m}^3/\text{an}$) sont :

		Au 01/01	/2020 en €	
Facture type	Bray-Sud	Gournay- Ferrières	Neuf- Marché Saint-Pierre	La Haye
Part de la co	llectivité			
Part fixe annuelle		0	,00	
Part proportionnelle	133,86	105,01	147,42	164,03
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	133,86	105,01	147,42	164,03
Part du délégataire <i>(en cas de d</i>	délégation de se	ervice public)		
Part fixe annuelle		21	1,46	
Part proportionnelle		12	6,42	
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au délégataire		14	7,88	
Taxes et red	levances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	22,20			
TVA	30,39	27,51	31,75	33,41
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	52,59	49,71	53,95	55,61
Total	334,33	302,60	349,25	367,52
Prix TTC au m ³	2,79	2,52	2,91	3,06

		Au 01/01/20)21 en €			Variatio	n en %	
Facture type	Bray- Sud	Gournay- Ferrières	Neuf- Marché Saint- Pierre	La Haye	Bray- Sud	Gournay- Ferrières	Neuf- Marché Saint- Pierre	La Haye
		Part o	de la collect	ivité				
Part fixe annuelle		0,00				0,0	00	
Part proportionnelle	120,49	106,07	127,27	135,00	-9,99%	1,01%	-13,67%	-17,70%
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	120,49	106,07	127,27	135,00	-9,99%	1,01%	-13,67%	-17,70%
	Part du d	élégataire <i>(en</i>	cas de délég	ation de	service pu	blic)		
Part fixe annuelle	l	21,62	2			0,75	5%	
Part proportionnelle	127,46					0,83	3%	
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au délégataire	149,08					0,8	1%	
		Taxe	s et redevar	ices				
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)		22,20)			0%	⁄o	
TVA	29,18	27,74	29,86	30,63	-4,00%	0,82%	-5,97%	-8,33%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	51,38	49,94	52,06	52,83	-2,30%	0,46%	-3,50%	-5,00%
Total	320,95	305,09	328,41	336,91	-4,00%	0,82%	-5,96%	-8,32%
Prix TTC au m ³	2,67	2,54	2,73	2,81	-4,00%	0,82%	-5,96%	-8,32%

ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	Prix au	01/01/2020 en €/n	n3 T.T.C	Prix au	01/01/2021 en €/n	n3 T.T.C
	Eau	Assainissement	Total	eau	assainissement	Total
BEAUVOIR-EN-LYONS	2,01	2,79	4,80	2,08	2,67	4,75
BEZANCOURT	2,18	2,79	4,97	2,25	2,67	4,92
CROISY-SUR-ANDELLE	2,09	3,06	5,15	2,12	2,81	4,93
FERRIERES-EN-BRAY	2,25	2,52	4,77	2,28	2,55	4,83
GOURNAY-EN-BRAY	2,25	2,52	4,77	2,28	2,55	4,83
LA FEUILLIE	2,01	2,79	4,80	2,08	2,67	4,75
MONTROTY	2,18	2,79	4,97	2,25	2,67	4,92
NEUF-MARCHE	2,18	2,91	5,09	2,25	2,73	4,98
NOLLEVAL	2,09	3,06	5,15	2,12	2,81	4,93
SAINT-PIERRE-ES-CHAMPS	2,74	2,91	5,65	2,89	2,73	5,62
VASCOEUIL	2,09	3,06	5,15	2,14	2,81	4,95

Les volumes consommés sont	relevés	avec une fréquence :
	\boxtimes	Annuelle
		Semestrielle
		Trimestrielle
		Quadrimestrielle
La facturation est effectuée av	ec une f	réquence :
		Annuelle
	\boxtimes	Semestrielle
		Trimestrielle
		Quadrimestrielle

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

Afin d'équilibrer le prix de l'eau entre les anciens syndicats, nous constatons une augmentation du prix de l'eau sur le secteur de l'ancien de Gournay-Ferrières et une baisse du prix de l'eau sur le secteur de l'ancien syndicat de syndicat du Bray Sud, SIVU de Neuf Marché/Saint Pierre Es Champs et l'ancien syndicat de la Haye.



Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	508 762,30	456 102,25	-10,35%
dont abonnements	-	-	-
Redevance eaux usées usage non domestique	-	-	-
dont abonnements	-	-	-
Recette pour boues et effluents importés	-	-	-
Régularisations (+/-)	+ 6 572,61	-	-
Total recettes de facturation	515 335,30	456 102,25	-11,49%
Recettes de raccordement	-	-	-
Prime de l'Agence de l'Eau	-	24 137,59	-
Contribution au titre des eaux pluviales	-	-	-
Recettes liées aux travaux	-	55 346,72	-
Contribution exceptionnelle du budget général	-	-	-
Autres recettes (préciser)	-	-	-
Total autres recettes	-	79 484,31	-
Total des recettes	515 335,30	535 586,56	3,93%

Recettes de l'exploitant (si contrat de délégation) :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	576 995	533 371	-7,56%
dont abonnements	-	-	-
Redevance eaux usées usage non domestique	-	-	-
dont abonnements	-	-	-
Recette pour boues et effluents importés	-	-	-
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 8 682	-14 984	-
Total recettes de facturation	568 313	518 387	-8,78%
Recettes liées aux travaux	11 358	5 624	-50,48%
Produits accessoires	1 327	1 354	2,03%
Total autres recettes	12 685	6 978	-44,99%
Total des recettes	580 998	525 365	-9,58%

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2020 : 981 210 € (1 127 541 au 31/12/2019).

3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

taux de desserte par les réseaux d'eaux usées =
$$\frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} *100$$

Pour l'exercice 2020, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 100% des 4 907 abonnés potentiels (100% pour 2019).

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites cidessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- · Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEA	MX		
(15 points)	T	1	1
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des	oui : 10 points		
ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) et les	non: 0 point	Oui	10
points d'autosurveillance du réseau	non . o point		
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au			
moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations	oui : 5 points	Oui	5
et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est	non: 0 point	Oui	
considérée comme effectuée)			
PARTIE B : INVENTAIRE DES RES	SEAUX		
(30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a	a été obtenue pour la pa	rtie A)	
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les			
tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et		Oui	
de la précision des informations cartographiques			
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de	0 à 15 points sous		12
l'inventaire des réseaux	conditions (1)	Oui	12
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des			1
réseaux mentionne les matériaux et diamètres		79,54%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des	0 à 15 points sous	90%	14
réseaux mentionne la date ou la période de pose	conditions (2)	9070	14
reseaux mentionne la date ou la periode de pose			
• •		DECEALI	<u> </u>
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET	T DE GESTION DES		X
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or	T DE GESTION DES nt été obtenus en partie		X
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux	T DE GESTION DES nt été obtenus en partie 0 à 15 points sous		X
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	T DE GESTION DES nt été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3)	A et B)	
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement,	T DE GESTION DES nt été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3) oui : 10 points	A et B)	
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,)	T DE GESTION DES nt été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3)	A et B) 50%	10
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements	T DE GESTION DES nt été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3) oui : 10 points non : 0 point	A et B) 50%	10
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des	T DE GESTION DES nt été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3) oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points	A et B) 50%	10
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée	T DE GESTION DES nt été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3) oui : 10 points non : 0 point	A et B) 50% Oui	10
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	T DE GESTION DES nt été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3) oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points non : 0 point	A et B) 50% Oui	10
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou	T DE GESTION DES nt été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3) oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points	A et B) 50% Oui	10
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4)	T DE GESTION DES nt été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3) oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points non : 0 point	A et B) 50% Oui Oui	10 10 10
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins on VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4) VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif,	T DE GESTION DES nt été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3) oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points non : 0 point	Oui Oui Non	10 10 10 0
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4) VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de	T DE GESTION DES nt été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3) oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points oui : 10 points oui : 10 points oui : 10 points	A et B) 50% Oui Oui	10 10 10
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4) VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau	T DE GESTION DES nt été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3) oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points non : 0 point	Oui Oui Non	10 10 10 0
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4) VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel	T DE GESTION DES nt été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3) oui : 10 points non : 0 point	Oui Oui Non	10 10 10 0
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4) VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi	T DE GESTION DES nt été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3) oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points oui : 10 points oui : 10 points oui : 10 points	Oui Non Oui	10 10 10
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4) VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en	T DE GESTION DES nt été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3) oui : 10 points non : 0 point	Oui Oui Non	10 10 10 0
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4) VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	T DE GESTION DES nt été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3) oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points oui : 10 points oui : 10 points oui : 10 points	Oui Non Oui	10 10 10 0
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4) VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de	T DE GESTION DES Int été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3) oui : 10 points non : 0 point	Oui Non Oui Oui	10 10 10 0 10
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4) VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au	T DE GESTION DES It été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3) oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points non : 0 point	Oui Non Oui	10 10 10 0
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4) VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de	T DE GESTION DES Int été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3) oui : 10 points non : 0 point	Oui Non Oui Oui	10 10 10 0 10
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins or VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4) VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au	T DE GESTION DES It été obtenus en partie 0 à 15 points sous conditions (3) oui : 10 points non : 0 point oui : 10 points non : 0 point	Oui Non Oui Oui	10 10 10 0 10

⁽¹⁾ l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 91 pour l'exercice 2020 (90 pour 2019).

⁽²⁾ l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5 (3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10,11, 12, 13, 14 et 15

⁽⁴⁾ non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2020	Conformité exercice 2019 0 ou 100	Conformité exercice 2020 0 ou 100
STEP DE BEAUVOIR EN LYONS	15,04	100	100
STEP DE BEZANCOURT	12,16	100	100
STEP DE CROISY SUR ANDELLE	14,89	100	100
STEP DE GOURNAY EN BRAY	560	100	100
STEP DE LA FEUILLIE	21,39	100	100
LAGUNAGE DE MONTROTY	2,83	100	100
STEP DE NEUF MARCHE	21,02	100	100
STEP DE NOLLEVAL	8,36	100	100

Pour l'exercice 2020, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 100 (100 en 2019).

3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2020	Conformité exercice 2019 0 ou 100	Conformité exercice 2020 0 ou 100
STEP DE BEAUVOIR EN LYONS	15,04	0	100
STEP DE BEZANCOURT	12,16	100	100
STEP DE CROISY SUR ANDELLE	14,89	100	100
STEP DE GOURNAY EN BRAY	560	100	100
STEP DE LA FEUILLIE	21,39	100	100
LAGUNAGE DE MONTROTY	2,83	100	100
STEP DE NEUF MARCHE	21,02	100	100
STEP DE NOLLEVAL	8,36	0	100

Pour l'exercice 2020, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 100 (99 en 2019).

3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2020	Conformité exercice 2019 0 ou 100	Conformité exercice 2020 0 ou 100
STEP DE BEAUVOIR EN LYONS	15,04	0	100
STEP DE BEZANCOURT	12,16	100	100
STEP DE CROISY SUR ANDELLE	14,89	100	100
STEP DE GOURNAY EN BRAY	560	0	100
STEP DE LA FEUILLIE	21,39	100	100
LAGUNAGE DE MONTROTY	2,83	100	100
STEP DE NEUF MARCHE	21,02	100	100
STEP DE NOLLEVAL	8,36	0	100

Pour l'exercice 2020, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est 100 (11 en 2019).

3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

tMS (2)

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

STEP DE BEAUVOIR EN LYONS:

Filières mises en oeuvre

Valorization agricolo	Comornie	
Valorisation agricole	Non conforme	
Compostogo	Conforme	2
Compostage	Non conforme	
Incinération	Conforme	
memeration	Non conforme	
Evacuation vers une STEU (1)	Conforme	
Evacuation vers une STEO (9)	Non conforme	
Autre :	Conforme	
Auue	Non conforme	
		2
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes 1) L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considére poues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si se en tonnes de Matière Sèche (tMS) STEP DE REZANCOURT:		
1) L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considére poues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si se en tonnes de Matière Sèche (tMS) STEP DE BEZANCOURT:		e filière conforme.
L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considére doues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si se en tonnes de Matière Sèche (tMS)	sa STEU dispose elle-même d'uno	
1) L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considére poues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si se en tonnes de Matière Sèche (tMS) STEP DE BEZANCOURT:	Sa STEU dispose elle-même d'une	e filière conforme.
1) L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considére poues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si se en tonnes de Matière Sèche (tMS) STEP DE BEZANCOURT : Filières mises en oeuvre	Conforme Non conforme	e filière conforme.
1) L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considére poues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si s' en tonnes de Matière Sèche (tMS) STEP DE BEZANCOURT : Filières mises en oeuvre Valorisation agricole	Conforme Conforme Conforme	tMS (2)
1) L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considére poues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si se en tonnes de Matière Sèche (tMS) STEP DE BEZANCOURT : Filières mises en oeuvre	Conforme Non conforme	tMS (2)
1) L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considére poues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si s' en tonnes de Matière Sèche (tMS) STEP DE BEZANCOURT : Filières mises en oeuvre Valorisation agricole	Conforme Conforme Conforme Non conforme Non conforme	tMS (2)
1) L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considére coues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si se en tonnes de Matière Sèche (tMS) STEP DE BEZANCOURT: Filières mises en oeuvre Valorisation agricole Compostage Incinération	Conforme Non conforme Non conforme Conforme Conforme Conforme	tMS (2)
1) L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considére coues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si s' en tonnes de Matière Sèche (tMS) STEP DE BEZANCOURT: Filières mises en oeuvre Valorisation agricole Compostage	Conforme Non conforme Non conforme Conforme Non conforme Non conforme Non conforme Non conforme	tMS (2)
1) L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considére coues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si se en tonnes de Matière Sèche (tMS) STEP DE BEZANCOURT: Filières mises en oeuvre Valorisation agricole Compostage Incinération Evacuation vers une STEU (1)	Conforme Non conforme Non conforme Conforme Non conforme Conforme Conforme Conforme Conforme Conforme	tMS (2)
1) L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considére coues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si se en tonnes de Matière Sèche (tMS) STEP DE BEZANCOURT: Filières mises en oeuvre Valorisation agricole Compostage Incinération	Conforme Non conforme Non conforme Conforme Non conforme Conforme Conforme Non conforme Non conforme Non conforme Non conforme	tMS (2)

⁽¹⁾ L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.
(2) en tonnes de Matière Sèche (tMS)

Filières mises en oeuvre		tMS
	Conforme	
Valorisation agricole	Non conforme	
	Conforme	8,4
Compostage	Non conforme	
Incinération	Conforme	
incineration	Non conforme	
Evacuation vers une STEU (1)	Conforme	
Evacuation vers time STEO	Non conforme	
Autre:	Conforme	
Auto	Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		8,4
STEP DE GOURNAY EN BRAY :		17.70
Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	Conforme	206,3
	Non conforme	
Compostage	Conforme	
1 0	Non conforme	
	Conforme	
ncineration		
Incineration	Non conforme	
	Non conforme Conforme	
	Non conforme Conforme Non conforme	
Evacuation vers une STEU (1) Autre :	Non conforme Conforme Non conforme Conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	Non conforme Conforme Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	Non conforme Conforme Non conforme Conforme	206,3
Evacuation vers une STEU (1) Autre : Tonnage total de matières sèches évacuées conformes L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considéroues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si	Non conforme Conforme Non conforme Conforme Non conforme conforme	le service qui réceptionne
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾ Autre :	Non conforme Conforme Non conforme Conforme Non conforme See comme une filière conforme si sa STEU dispose elle-même d'une	le service qui réceptionne

Pour l'exercice 2020, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2019).

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers



	Exercice 2019	Exercice 2020
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	2 183 700	583 661
Montants des subventions en €	397 956,78	383 745,46
Montants des contributions du budget général en €	393 678,23	133 978,00

4.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2019	Exercice 2020
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		3 905 350,47	3 941 301,18
Mantant multiplication of Remark Paramina and C	en capital	334 570,41	363 526,81
Montant remboursé durant l'exercice en € en intérêts		78 898,07	71 950,61

4.3. Amortissements



Pour l'exercice 2020, la dotation aux amortissements a été de 376 958,09 € (393 678,23 € en 2019).

4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Etude et travaux d'optimisation de la station d'épuration de Gournay-en- Bray	30 000	150 000
Actualisation du zonage d'assainissement sur les communes de Gournay-en- Bray et de Ferrières-en-Bray	10 000	10 000
Diagnostic du réseau d'assainissement des communes de Gournay-en-Bray et de Ferrières-en-Bray	200 000	245 977
Diagnostic du réseau d'assainissement hors communes de Gournay-en-Bray et de Ferrières-en-Bray	80 000	110 000
Etude épandage des boues station d'épuration de Beauvoir-en-Lyons et Montroty	-	14 023
Réhabilitation du réseau Route Neuve à Gournay-en-Bray	30 000	550 000
Branchements Croisy-Vascœuil Tranche 2	75 000	500 000
Reconstruction de la station d'épuration de Nolléval	40 000	600 000
Extension du réseau sur Croisy sur Andelle	75 000	250 000
Extension du réseau impasse Pillet à Ferrières en Bray	-	15 000
Diagnostic des réseaux d'assainissement des communes de Croisy sur andelle, Vascœuil et Nolléval	50 000	35 000
Actualisation du zonage d'assainissement sur les communes de Croisy sur Andelle, Elbeuf sur Andelle et de Nolléval	35 000	25 000
Extension du réseau sur Ferrières en Bray RN31	40 000	50 000
Extension du réseau sur La Feuillie RN31	-	50 000
Optimisation de la filière boue de la station d'épuration de Gournay en Bray	1 200 000	40 000
Etude et travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif, rue Charles Gervais à Ferrières en Bray	200 000	-
Maîtrise d'œuvre études réhabilitation du réseau d'assainissement collectif Saint-Pierre-Es-Champs	120 000	-
Maîtrise d'œuvre études réhabilitation du réseau d'assainissement collectif Neuf-Marché	150 000	-
Maîtrise d'œuvre études réhabilitation du réseau d'assainissement collectif Gournay en Bray et Ferrières en Bray	150 000	-
Maîtrise d'œuvre études réhabilitation du réseau d'assainissement collectif La Feuillie	120 000	-

4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Aucune présentation des programmes pluriannuels de travaux n'a été adoptée par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice.

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2020, le service a reçu 11 demandes d'abandon de créance et en a accordé 11. 310,64 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,0008 €/m³ pour l'année 2020 (0,0003 €/m³ en 2019).

5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Aucune opération de coopération décentralisée n'a été effectuée par le SAEPA du Bray Sud.

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2019	Valeur 2020
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	11 471	11 671
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	191,2	218,7
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ [€/m³]	2,52	2,54
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%	100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	90	91
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	99%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	11%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité $[€/m^3]$	0,0003	0,0008